

Le chauffage au bois

Mon nom est Edwidge Skulka, citoyenne de St. Bruno depuis 41 ans.

Je suis membre de l'Assoc. pour l'air pur (ALAP), forêt-parole sur la Rive-Sud.

Egalement membre du Réseau québécois des femmes en environnement.

L'ALAP a 320 membres dans toutes les villes de la province, et cela jusqu'à la Côte-Nord.

Depuis 1994, date de notre création, nous luttons contre la pollution de l'air causée par la fumée de bois.

Nous sommes donc contre le chauffage au bois, car la fumée qu'il génère est une vraie NUISANCE.

Malheureusement, dans les villes de la Rive-Sud, les élus ne prennent pas l'ensemble des aspects de la nuisance. Leur réglementation tourne autour du pot.

On réglemente dans certaines villes la fumée qui se dégage des foyers extérieurs, mais l'on ne se préoccupe pas de la fumée que produisent les cheminées.

Pourtant les agents chimiques dans les deux fumées de bois sont identiques.

Il est donc évident, que la réglementation visant uniquement les foyers extérieurs ne répond pas à nos attentes. Il y a des éléments sur lesquels les groupes environnementaux ne peuvent pas transiger.

Les villes traînent ce dossier en longueur. Il y a eu le temps que l'on privilégie une réglementation conforme avec nos

américaines EPA.

Fallait-il se fier à l'EPA, déjà critiquée par plusieurs états américains, virés au vert?

L'état de Massachusetts, auquel se sont joints une douzaine d'autres états américains a poursuivi l'EPA devant les tribunaux en 2002, afin de le forcer à régler les polluants indirects.

A ces états se sont joints des groupes écologiques et religieux.

Actuellement, on chauffe les poêles à granulés. Nous savons que les granulés sont faits de résidus de bois compressés.

Cependant, c'est à l'électricité que fonctionnent les moteurs qui assurent la circulation de l'air et évacuent le gaz de combustion.

Heureusement, en cas de panne, ces poêles peuvent être alimentés par une batterie.

L'ideal les acceptera s'ils ne demandent pas de cheminée à haute température comme les poêles à bois.

Nous souhaitons qu'il y ait un simple évènement/orifice, tuyau dans le mur extérieur.

Ceci dit, nous rentrons dans le cœur du problème.

Les poêles conventionnels, EPA ou ceux fabriqués à Torrington, cela nous est égal.

Exit les cheminées, ces machines de fumée - nous exigeons l'installation des appareils de chauffage qui ne nécessitent pas de cheminée.

Donc, les appareils au gaz, à l'électricité, au mazout ou à granulés sans cheminée.

De cette façon, nous nous débarrasserons de la fumée de bois et son odieux père, qui constituent une vraie nuisance.

Dans ma Ville, le règlement municipal précise : "Le règlement n'interdit pas l'utilisation d'un foyer au bois à l'intérieur, et il n'y a aucune période spécifique pour l'utilisation d'un foyer!" Donc, en été, également!

Concernant la fumée, elle doit être dense. Qui vérifie sa densité?

Nous le savons qu'une fumée dense ou mince contient des dioxines et furannes en même nombre.

Voulez-vous porter une plainte contre la fumée?

À Longueuil, la plus grande ville de la Pré-Sud, la police n'intervient pas. Ce sont les pompiers qui vous arrivent en trombe : gros véhicule, les gyrophares allumés, l'écran rouge pour aller sur le Mars.

Déformation professionnelle, habitués aux incendies — pour eux la fumée de bois est "normale". Vite arrivés, vite partis! Les citoyens sont restés brédouilles.

La Ville de Montréal se propose de donner des subventions afin que les propriétaires des anciens poêles (conv + EPA) les échantent pour ceux qui polluent moins.

Que feriez-vous avec ceux qui refuseraient les subventions, amoureux de leurs anciens poêles? Vous ne pourriez pas les forcer!

Et comme ces poêles peuvent fonctionner jusqu'à 30, voire 40 ans — avant qu'ils ne décèdent de leur mort naturelle — il faudrait prendre en considération que nous mourrons avant eux.

Donc, le problème persistera, causant le smog et une pollution atmosphérique.

La Rivière-Sud a des importantes plaintes Vous concernant.
Le smog de Montréal déborde sur les Régions en périphérie.
Même jusqu'à Drummondville.

Les grands responsables sont les vents dominants qui
arrivent souvenaient les pontarivants poussés
par les cheminées de Montréal.

Drummondville n'est pas un grand producteur de smog, mais
il est situé dans un corridor géographique qui l'alimente.
Les plus villes de la Rivière-Sud sont dans le même cas.

Nous aussi, nous percevons la pollution de la Ville de Montréal.
Cela ne dit pas que nous ne polluons pas, bien sûr.
Nous avons nos polluants locaux. Et très souvent
Méthacarbonyls!

Nous avons rencontré les pollueurs qui nous ont
intimidés, en menaçant que si nous nous plaignions
de la nuisance causée par leur chauffage au bois —
ils demanderaient à la Cour une injonction contre
tous ceux qui cherchent une intervention de l'État.

Toutefois, nous avons trouvé une loi aux États-Unis.
C'est la Corporation professionnelle en droit (Laguna
Ile, Californie) qui a présenté un avis légal sur la
liberté de parole au sujet de la fumée de bois.

Ainsi le Code sur la sécurité en Californie prévoit
les Américains qu'ils ont le droit et la liberté de
parole. La Cour Suprême de l'USA protège la Constitution,
qui permet de s'exprimer librement.

Nous espérons que nos cousins canadiens, face aux injec-
tions, vents des pollueurs, s'inspireraient de la Cour suprême
américaine et rejetterait les injonctions qui briment
notre liberté de parole.

Quelques idées de phrase qui « punch »

« Sommes-nous tous égaux devant la pollution ? »

Non, il existe une grande variabilité individuelle dans la susceptibilité aux polluants atmosphériques. Certaines populations sont plus concernées par les effets de la pollution de l'air : soit parce qu'elles sont fragilisées (enfants, femmes enceintes, personnes âgées ou atteintes d'une affection respiratoire ou cardio-vasculaire), soit parce qu'elles sont particulièrement exposées professionnellement.

Un peu de respect pour vos voisins!

Express Drummondville

11 novembre 2006

Le smog de Montréal envahit Drummondville

Le Centre-du-Québec est la troisième région au Québec la plus affectée

Roger Leblanc, directeur du Service du développement durable et environnement de la Ville, déplore le fait qu'il n'y a pas de station d'échantillonnage pour mesurer la qualité de l'air à Drummondville. (Photo d'archives)

Le smog de Montréal envahit Drummondville

Le Centre-du-Québec est la troisième région au Québec la plus affectée

Même si le profil industriel de Drummondville est peu propice à l'émission de contaminants atmosphériques, il n'en demeure pas moins que le Centre-du-Québec est la

troisième région la plus affectée par le smog, un cocktail de polluants évidemment néfaste pour la santé. Les grands responsables : les vents dominants qui amènent sournoisement les contaminants crachés par les cheminées... de Montréal.

Deux documents, récemment publiés, font état du taux élevé de smog en région.

Le premier, provenant de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, révèle que les industries locales ne sont responsables que d'une partie des émissions; l'autre étant attribuable aux régions de Montréal, de la Montérégie et même des Grands Lacs.

Le second, soit le Diagnostic environnemental diffusé cette semaine par la Ville de Drummondville, indique que la présence du smog est de plus en plus préoccupante pour la qualité de l'air des citoyens. Les conditions météorologiques et les corridors aériens de transport favorisent sa présence.

«Il ne faut pas prendre cela à la légère. C'est très préoccupant, exprime d'entrée de jeu Roger Leblanc, directeur du Service du développement durable et environnement de la Ville. Il faut comprendre que nous ne sommes pas des grands producteurs de smog, mais nous sommes situés dans un corridor géographique qui nous alimente».

De fait, selon le ministère de l'Environnement (voir tableau), il y aurait eu en 2005 pas moins de 58 jours de smog au Centre-du-Québec alors que la moyenne québécoise est de 35,4 jours. Les régions de Montréal et de la Montérégie affichent respectivement 67 et 62 jours.

«Le problème qu'on a, c'est qu'il n'y a pas de station d'échantillonnage ici. La plus proche est située à l'extérieur de Drummondville. Je crois qu'il faudra un jour faire des pressions auprès du gouvernement et lui dire que ce n'est pas normal que nous n'ayons pas de station alors que nous sommes la troisième région où il y a le plus de smog. Ça prend une surveillance plus étroite, car les conséquences sur la santé sont importantes. Il ne faut pas seulement le dire, il faut agir», poursuit M. Leblanc, inquiet.

Conséquences sur la santé

Effectivement, tous ces polluants présents dans l'air peuvent avoir un effet sur la santé de la population.

«Étant donné que l'air est vital pour notre santé, on doit se préoccuper de la pollution atmosphérique, car elle est tout autour de nous. À des degrés différents, le smog peut engendrer des maladies respiratoires, les amplifier et aussi amener des maladies cardiovasculaires», explique Maude-Amie Tremblay, conseillère en santé et en environnement à l'Agence.

Selon le site Web du ministère de l'Environnement du Québec, le smog, qu'il soit repéré l'été ou l'hiver, est susceptible d'affecter la santé des gens plus vulnérables comme les

jeunes enfants, surtout ceux atteints de problèmes d'asthme, les personnes âgées et celles souffrant de maladies respiratoires ou cardiaques.

«Encore une fois, c'est difficile de faire le lien, mais effectivement, le smog peut contribuer à accentuer ou à intensifier l'asthme, indique Mme Tremblay. Les conséquences de tout cela sont bien sûr une consommation plus importante de médicaments, des visites plus répétées chez le médecin et des hospitalisations plus fréquentes».

Lorsqu'il y a présence de smog, l'Agence recommande aux gens plus sensibles de porter un masque ou, encore, de rester à l'intérieur de leur maison.

«De porter un masque peut avoir un effet positif sur la santé, croit Mme Tremblay. Cependant, il a la capacité de limiter la présence de particules fines présentes dans l'air (smog d'hiver), mais pas nécessairement l'absorption de contaminants tels que l'ozone qui peuvent être nocifs pour la santé».

→ **L'Express**
Drummondville et sa région
1050, rue Cormier
J2C 2N6

Par temps de smog, Drummondville présente des concentrations de polluants plus grandes qu'à Montréal»

- René Héroux, météorologue chez Environnement Canada

En raison des vents dominants, le smog de Montréal affecte la qualité de l'air du Centre-du-Québec et, bien sûr, de Drummondville. (Photo : Patrick Deschamps)

«Par temps de smog, Drummondville présente des concentrations de polluants plus grandes qu'à Montréal»

- René Héroux, météorologue chez Environnement Canada

Ceux qui se croient à l'abri de la pollution en vivant en région devront revoir leur façon de voir les choses : l'air respiré à Drummondville n'est pas toujours de grande qualité. Par temps de smog, il peut même être plus pollué que celui de la métropole.

«Dans un sens, c'est moche, car ce n'est pas vous qui polluez le plus, mais vous subissez grandement la pollution générée à Montréal, qui abrite beaucoup d'usines et où il y a beaucoup plus de véhicules moteur. Tout cela est une question de vents», exprime René Héroux, météorologue pour le compte d'Environnement Canada.

Selon lui, les «pires régions» sont celles qui se trouvent à moins de 200 kilomètres de la métropole.

«Drummondville est vraiment dans le collimateur de même que la Mauricie, précise M. Héroux. Sous l'action du rayonnement solaire, une réaction chimique s'effectue à partir des gaz dans l'atmosphère, ce qui forme le smog. Le problème, c'est que pendant que cette réaction se produit, les vents transportent le smog et ce n'est pas Montréal qui est la pire, mais bien les régions en aval comme le Centre-du-Québec et la Mauricie. Malheureusement, lorsque cela arrive, Drummondville présente des concentrations de smog, donc de polluants, plus grandes qu'à Montréal. Et peu de gens ne s'en rendent compte, mis à part peut-être ceux qui ont des problèmes respiratoires».

Smog d'hiver

Le smog est une brume jaunâtre, provenant d'un mélange de polluants atmosphériques qui limite la visibilité dans l'atmosphère. L'été, il est en grande partie constitué d'ozone alors que l'hiver, il est formé généralement de particules fines.

«C'est d'ailleurs un nouveau phénomène. Auparavant, nous percevions le smog surtout l'été, mais là, nous constatons qu'il y en a aussi l'hiver et le chauffage au bois est l'une des principales causes. Je crois que les gens et les industriels devront faire quelque chose pour cette problématique. Il va falloir trouver des solutions, et ce, à court, moyen et long termes», commente Roger Leblanc, du Service du développement durable et environnement de la Ville de Drummondville.

Selon M. Héroux, les particules fines, plus nombreuses durant la saison froide, affectent particulièrement les gens qui présentent des difficultés respiratoires.

«Ces particules peuvent rester dans les poumons et elles sont difficiles à enlever», précise-t-il.

Si le nombre de jours de smog enregistré au Centre-du-Québec est très variable et préoccupant depuis 1995 en raison des conditions météorologiques et des vents dominants du sud-ouest, il est à noter que l'été 2006 s'est avéré moins problématique que l'été 2005.

«En juillet, il a fait chaud, mais les vents n'ont pas été propices à la formation de smog. Cependant, cela ne veut pas dire qu'on ne doit pas se préoccuper du phénomène», conclut M. Héroux.

«Auparavant, nous percevions le smog surtout l'été, mais là, nous constatons qu'il y en a aussi l'hiver».

- Roger Leblanc, du Service de l'environnement de la Ville

En raison des vents dominants, le smog de Montréal affecte la qualité de l'air du Centre-du-Québec et, bien sûr, de Drummondville. (Photo : Patrick Deschamps)